

Communication du bureau de la SFNC et du CNP

Communication du bureau de la SFNC et du CNP concernant la période de confinement et la reprogrammation des patients en neurochirurgie.

Chers amies, chers amis, cher(es) collègues neurochirurgiens,

Après discussion interne et échange avec le président du CNP, le bureau de la SFNC n'est pas favorable à l'édiction de règles précises et universelles concernant le déconfinement à venir dans les établissements de santé hébergeant des services de neurochirurgie.

Nous considérons que les modalités actuelles d'exercice sur les territoires sont extrêmement hétérogènes, et que les discussions locales avec les différents interlocuteurs (ARS, directions des établissements, CLINs, anesthésistes-réanimateurs et collègues des autres disciplines, ...) et les interactions avec la médecine de ville ne peuvent pas être généralisées d'une région à l'autre, voire d'un établissement à l'autre dans la même région.

L'organisation pratique de l'admission des patients, des circuits covid+/covid- et des précautions de contact (prélèvements, tests, masques, ...) relève de l'organisation interne aux établissements, et dépasse les compétences médicales et administratives de notre discipline.

Nous conseillons de reprendre progressivement les activités initialement déprogrammées en les priorisant en fonction de l'impact fonctionnel des pathologies en cause.

La reprise des activités chirurgicales (hors urgences et cas qui avaient été proposés dans notre post du 26/03/2020 après consultations des différentes sections de la SFNC) sera également sujette à des variations locales, dans un contexte probable de contingentement de certaines drogues anesthésiques.

Nous recommandons une discussion multidisciplinaire au cas par cas sur la base des recommandations précédentes et privilégiant le bon sens collégial, aussi bien pour la pathologie crano-encéphalique, le fonctionnel et la radiochirurgie, ainsi que les pathologies rachidiennes.

Il nous apparaît clair que les recommandations de l'hygiène hospitalière si elles sont appliquées correctement suffisent pour éviter tout risque juridique dans la prise en charge de nos patients, mais nous ré-insistons sur la traçabilité de toute décision.

Nous soulignons le risque des recommandations nationales dans des conditions qui sont très différentes d'un centre à l'autre, géographiquement et également selon les modes d'exercice, qui risquent de semer beaucoup de confusion.

Nous suggérons que les reprogrammations soient discutées de façon collégiale et tracées selon des impératifs locaux susceptibles d'être caducs du jour au lendemain.

Les membres du bureau de la SFNC et du CNP ont une pensée amicale et confraternelle pour toutes les équipes de neurochirurgie qui font face avec courage et réactivité à un événement inédit dans notre histoire commune.